

COMMUNE DE FREBUANS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2015

Le 27 juillet 2015 à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, sous la présidence de Paulette MARANO, Maire.

Présents : Mmes Paulette MARANO, Gaëlle PECHOT, Joceline BROISSIAT, Lucette DOUSSOT, Pauline JOUFFROY, Mrs Eric BIGORNE, Yves GERAY, David NICOLAS, Julien MARICHY, Michel PERNET,

Absent excusé : Eric VUILLET (pouvoir à Paulette MARANO)

Secrétaire de séance : Pauline JOUFFROY

En préambule, Madame le Maire informe le Conseil Municipal du décès de Monsieur ODOBERT, ancien maire de l'Etoile, Vice-Président d'ECLA de 2001 à 2008.

Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2015

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu en date du 17 juin 2015.

AMF - MOTION DE SOUTIEN POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT - Délibération 32/15 :

Dans le cadre de la motion de soutien sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, l'AMF a décidé de procéder à la rediffusion de cette motion. Celle-ci a été approuvée par le Conseil Municipal du 11 juillet 2014.

L'AMF demande, pour sauvegarder l'investissement et les services publics locaux, que soit révisé le programme triennal de baisse des dotations, tant dans son volume que dans son calendrier. En complément, elle demande :

- l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures),
- la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte des impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement),
- l'arrêt immédiat des transferts de charges et de nouvelles normes qui alourdissent le coût des politiques publiques et contraignent les budgets locaux,
- la mise en place d'un véritable Fonds territorial d'équipement pour soutenir rapidement l'investissement du bloc communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

CIMETIERE - MODIFICATION DU TARIF DES CAVES-URNES Délibération - 33/15 :

La pose de 2 caves-urnes a été réalisée début juillet sur les emplacements

réservés, le long du mur du cimetière, pour un montant de 382 € TTC, soit 191 € chacun.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 251 € arrondis à 250 € le montant d'une concession avec caves-urnes pour 30 ans. Le tarif d'un emplacement reste inchangé (60 €). A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette tarification.

REFECTION DU TOIT DE LA MAIRIE Délibération - 34/15 :

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Député-Maire, au titre de la Réserve Parlementaire, pour la réfection du toit de la mairie. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette décision.

ECLA -COMPTE-RENDU D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2014 :

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance du compte-rendu d'activités pour l'exercice 2014. Il donnera son avis lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

ECLA - SERVICE ASSAINISSEMENT - RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ANNEE 2014 :

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre connaissance du rapport sur le prix et la qualité du Service 2014. Il approuvera ce rapport lors d'une prochaine séance.

ETUDE DE DEVIS :

Mise aux normes de l'installation électrique de l'école :

Sur 10 consultations, seules 2 entreprises ont répondu

Devis CHEURET Elec : 2 350 € HT soit 2 820 € TTC dont :

1 530 € HT, soit 1 836 € TTC de travaux de mise aux normes électriques,

820 € HT, soit 984 € TTC de travaux de mise à la terre

Devis PONARD Nicolas : 3 820 € HT soit 4 584 € TTC

1 484 € HT, soit 1 781 € TTC de travaux de mise aux normes électriques,

2 336 €, soit 2 803 € TTC de travaux de mise à la terre

Après analyse de ces données, la lecture des devis reste insuffisante. Monsieur BIGORNE, 1^{er} Adjoint, prendra rendez-vous avec les 2 entreprises pour comprendre la différence de prix sur les travaux de mise à la terre. Le Conseil Municipal se prononcera lors d'une prochaine séance.

Réfection toiture de la mairie :

Sur 6 entreprises consultées, une entreprise s'est excusée de ne pouvoir répondre et une seule réponse a été recueillie :

Devis ABRICOP : 25 721,82 00 € HT, soit 28 294 € TTC

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de confier les travaux de la réfection de la toiture de la mairie pour une somme de 19 719,09 € HT soit 21 691,00 € TTC. Le toit de l'alambic ne sera pas refait ; seules les tuiles usagées seront remplacées. Le Conseil Municipal demande que l'on vérifie que les débords de toit soient inclus dans le devis.

Remplacement du réfrigérateur de la salle de réunion : 3 devis ont été demandés :
EXPERT : 190 € (2 modèles)

MDA : 299,99 €

Le Conseil Municipal décide de redemander d'autres devis pour un budget maximum de 250 € TTC et charge M. Davis NICOLAS de recueillir les éléments.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Commune Nouvelle : Suite à la réunion du Bureau Elargi d'ECLA le 15/06/2015, un groupe de travail a été constitué présidé par M. GRICOURT, Maire de Chilly le Vignoble, pour travailler sur un projet de commune nouvelle regroupant les 25 communes de l'Agglomération.

Il est proposé au Conseil Municipal de demander une réunion publique au Président d'ECLA, avec des propositions claires et concrètes. A l'unanimité le Conseil Municipal entérine cette décision, qui sera suivie d'un avis demandé à la population par voie de référendum.

- Vente de terrain à M. BEGGIATO et à Mme TERRIEN, rue Meix des Claviers : une estimation a été faite auprès de France Domaine le 2/07/2015. L'estimation de la valeur vénale de l'emprise de terrain prélevée sur la parcelle cadastrée AB N° 158 est évaluée à 13 000 € HT pour une superficie d'environ 515 m², soit environ 25 €/m²

Un courrier sera adressé aux intéressés. En cas d'accord, une délibération sera prise au prochain Conseil Municipal. A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette décision.

- Rattachement de la Commune de Frébuans au Centre d'Incendie et de Secours de la Vallière

Afin d'améliorer la qualité des secours distribués notamment en terme de délais, le Service Départemental d'Incendie et de Secours propose le rattachement du territoire de la commune au Centre d'Incendie et de Secours de la Vallière basé à Courlaoux. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce rattachement.

- Lettre de la classe de CP/CE1/CE2 de FREBUANS (Plan Climat à COURBOUZON)

Les enfants demandent notamment un nichoir pour les oiseaux ainsi qu'un petit bassin d'eau pour accueillir les insectes. Monsieur Jean-Claude DOUSSOT se chargera de confectionner 1 petit nichoir avec 1 ancienne petite urne en bois qui sera ensuite décorée par les enfants de l'école.

- Salle des Fêtes : location vaisselle ; problème électrique; chauffage/climatisation
Après discussion, le Conseil Municipal décide :

- de demander des devis en septembre 2015 pour le poste chauffage/climatisation.

- d'étudier la mise en place de la location de la vaisselle avec la salle des fêtes, Madame DOUSSOT, 2^{ème} Adjointe, serait en charge de l'état de la vaisselle.

- Acquisition d'une parcelle section ZB 121 "En Delozet" de 22 ca appartenant à Madame Germaine NAVOLY : Me RAULT, Notaire à Lons le Saunier, chargé de régler la succession de Madame Germaine NAVOLY, nous propose l'acquisition de cette parcelle pour l'euro symbolique. A l'unanimité le Conseil Municipal, ne souhaite pas acquérir cette parcelle.

- Dangerosité carrefour Société FAMY/Route du Moulin : trous de plus en plus prononcés sur la chaussée au carrefour Société FAMY/Rue du Moulin. Problème rencontré également route de Courlaoux par l'apport de gravillons sur les bas côtés de la chaussée. A l'unanimité, le Conseil Municipal charge Monsieur BIGORNE, 1^{er} Adjoint, de rencontrer la Société FAMY afin de faire combler les trous sur le domaine privé de la Société FAMY. L'employé communal enlèvera le surplus de graviers sur les bas côtés afin d'éviter les débords dangereux sur la route de Courlaoux.

- Devenir du sapin derrière l'école : par lettre du 4/12/2014 et après visite sur place avec les Elus, il avait été décidé de faire abattre le sapin. Le Conseil Municipal décide de réunir la Commission de la Forêt afin d'étudier dans un 1^{er} temps l'élaguage des charmilles qui sont source d'humidité pour le logement et le devenir du sapin.

- Travaux de voirie : suite à la visite faite sur place avec le Service Voirie d' ECLA, le Conseil Municipal décide le chiffrage par ECLA des travaux suivants :

- enrochement rue des Condamines
- pose d'une grille supplémentaire en amont de la parcelle de M. et Mme MARECHAL rue D. BARODET
- réfection de la voirie communale Cour Saint Vincent

COMPTE-RENDU DES REUNIONS :

- ECLA : Conseil Communautaire du 22/06/2015

- ECLA : Commission Intercommunale des Impôts le 30/06/2015 : pas de changement pour la commune de Frébuans.

- Conseil d'Ecole le 18/06/2015

Les prévisions d'effectif étaient de 68 élèves en mars et de 58 élèves en juin. 2 nouvelles inscriptions pour septembre, soit 60 élèves pour le RPI.

Selon les dernières informations données par M. LE FUR début juillet, ce nombre pourrait encore diminuer, ce qui est très inquiétant.

Il convient de modifier un mot du compte rendu du dernier Conseil d'Ecole relatif aux N.A.P. (Nouvelles Activités Périscolaires). Dans la phrase : "*Considérant la somme perçue de 3150 € pour le fonds d'amorçage, le résultat reste positif*". Le mot "*positif*" doit être remplacé par "satisfaisant".

A la rentrée de septembre 2015, M. LE FUR sera remplacé par Mme Barbara GUILLE.

- Préfecture : réunion recensement de la population - Campagne 2016 : le coordonnateur communal désigné est Mme Joceline BROISSIAT et l'agent recenseur est M. Yves DUBOIS de Chilly le Vignoble.

- Archives Départementales : contrôle des archives de la Commune le 9/07/2015
Un rapport de visite sera transmis à Madame le Maire dans les semaines à venir.

- ECLA - Rencontres Ambroisie le 9/07/2015 : M. Yves GERAY présent à cette rencontre signale qu'aucun plant n'a été décelé sur Frébuans.

POINTS SUR LES TRAVAUX REALISES :

- Travaux au cimetière (panneau d'affichage et cave-urnes)
- Plaque Désiré BARODET : peinture des lettres
- Achat auto-laveuse
- Travaux d'entretien réalisés à l'école (peinture volets + porte + portail + grillage en cours de remplacement)
- Aménagement local poubelles
- Marquage au sol
- peinture rampe d'escaliers salle de réunion de la mairie

TRAVAUX A REALISER

- prévoir un désensablage du local de la source ainsi qu'une corvée de nettoyage.

URBANISME - DOSSIERS EN COURS :

- CUB n° 1/2015 : dossier déposé le 15/07/2015 par Madame Gaëlle PECHOT, 108, cours St Vincent- section AB 27 et 81.
- PC n° 3/2015 : dossier déposé par M. Emmanuel TROUBAT et Mme Karine ROCHETTE pour la création et la modification d'ouverture et le ravalement de façades de leur maison sise 33, rue Désiré Barodet.
- DP n° 9/2015 : dossier déposé le 21/07/2015 par M. et Mme Yves GERAY pour l'isolation par l'extérieur de leur maison et pose de 2 volets roulants - 318, route de St Georges - Section AB 119

URBANISME - DOSSIER NOTIFIE :

- PC n° 2/2015 : dossier irrecevable car déposé par une personne morale (SCI KAMA). Doit passer par un architecte.
- DIA n° 3/2015 : vente par Madame Claudette ROUX au profit de M. et Mme Martial ROUX d'un terrain situé "Au Village" section AA n° 171 (issu de la division de la parcelle AA n° 82).

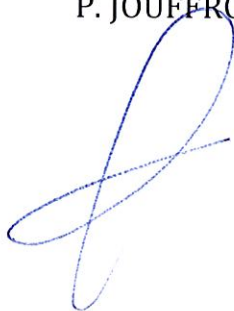
FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

La mairie sera fermée pour cause de congés annuels du 10 au 15 août 2015 inclus.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL le jeudi 24 septembre 2015 à 20 H 00.

La Secrétaire

P. JOUFFROY



Le Maire,

P. MARANO

